Mis en ligne le 29/05/2026 à 11h02
REÇU EN PREFECTURE
le 29/05/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104619-20260526-CM030612026

OLLAINVILLE LA ROCHE

OllainVille

DELIBERATION
N° CM 03/061/2026

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 26 mai 2026 -

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :
29

Présents et représentés :
29

Le vingt-six mai deux mille vingt-six, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le vingt mai deux mille vingt-six, se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, en Mairie, salle du Conseil.

PRÉSENTS : M. Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire,
Mme Marine FOUQUET, M. Nicolas FOUQUE, Mme Marie-Hélène CHAPDELAINE, M. Thierry DELCUPE, Mme Mireille SEGALA, M. Julien BOUILLON, Mme Gwennaëlle SOYEZ, M. Thierry FAVOCCIA, Adjoints au Maire,
M. Pierre PAREUX, Mme Isabelle BOTIN, Mme Marie-Anne JANNIN, Mme Lydie ROCHER, M. Gilles ROUILLON, M. Thierry PALLIER, M. Vincent PREVOST, M. Philippe CHÉRY, Mme Véronique MAFFÉO, Mme Stéphanie ESCANDE, Mme Alexandra VINCENT, Mme Typhanie KERESELIDZE, Mme Caroline DOUX, M. Aurélien TEDESCO, M. Ludovic GOURDY, M. Jean-Philippe LAURENT, M. Laurent MEUNIER, Mme Nathalie NOULIN, Mme Valérie RICHETIN, Mme Nathalia VIEIRA, Conseillers Municipaux.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Nicolas FOUQUE

- **Décisions du Maire prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du C.G.C.T depuis le 17 avril 2026**

Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, rappelle au Conseil Municipal, que par délibération n° CM02/041/2026 du 14 avril 2026, le Conseil Municipal lui a délégué, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées aux articles L 2122.22 et L2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Depuis le 17 avril 2026 2026, les décisions suivantes ont été prises :

N° décision	Date	Société	Libellé	Montant
22/2026	17/04/2026	Société « AH MONTOIT »	Signature d'un contrat d'entretien de l'ensemble des toitures de l'école Claudine HERMANN avec la société « AH MONTOIT »	3 279,58 € TTC
23/2026	17/04/2026	Organisme Optimus	Signature d'un devis pour une formation sur mesure à destination des animateurs / Le 13/05/2026	700 € TTC
24/2026	29/04/2026		Décision modificative du budget n°1/2026	

Mis en ligne le 29/05/2026 à 11h02
REÇU EN PREFECTURE
le 29/05/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219104619-20260526-CM030612026

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **Prend acte** de ces décisions.

Le 28 mai 2026
Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire

MAIRIE D'OLLAINVILLE (ESSONNE)